

# PROTOCOLE DE PRÉVENTION DE LA CRISE SUICIDAIRE



## 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de ses activités, **EVO & GO** accompagne des adolescents en situation de vulnérabilité, nécessitant un cadre structurant et un suivi psychologique renforcé. **La prévention des crises suicidaires est une priorité**, en raison de parcours de vie marqué par des ruptures, des traumatismes et des fragilités émotionnelles.

Ce protocole vise à :

- **Repérer précocement les signes de crise suicidaire** afin d'intervenir rapidement.
- **Assurer la sécurité des jeunes** en adaptant le cadre éducatif et les dispositifs de soin.
- Travailler en collaboration avec les structures de santé pour garantir un suivi efficace ainsi qu'une prise en charge en cas de nécessité.

## 2. IDENTIFICATION DES SIGNAUX D'ALERTE

Selon les recommandations de la **Haute Autorité de Santé (HAS)** et les **bonnes pratiques en santé mentale**, les **signes précurseurs d'une crise suicidaire** incluent :

- **Comportements inhabituels** : repli sur soi, agitation excessive, refus de communiquer.
- **Expressions verbales inquiétantes** : propos dévalorisants sur soi-même, évocation de la mort.
- **Changement du comportement alimentaire et du sommeil** : perte d'appétit, insomnie ou hypersomnie.
- **Automutilation et conduites à risque** : scarifications, fugues, comportement de mise en danger intentionnelle.
- **Gestes révélateurs d'un passage à l'acte imminent** : dons d'objets personnels, messages d'adieu.

*Référence : HAS - Recommandations sur le repérage des idées suicidaires.*



### 3. PROCÉDURE D'INTERVENTION IMMÉDIATE

Lorsqu'un professionnel d'EVO & GO (éducateur, coordinateur, psychologue) repère un signe d'alerte :

#### ÉTAPE 1

#### Évaluation initiale de la situation

- **Échanger directement avec le jeune** dans un cadre sécurisant.
- **Observer les signes physiques et émotionnels** afin d'évaluer la gravité de la situation.

*Référence : HAS - Idées suicidaires chez l'enfant et l'adolescent : Repérer, évaluer et orienter la prise en charge.*

#### ÉTAPE 2

#### Mobilisation des ressources internes

- **Alerter immédiatement le coordinateur de l'unité** ainsi que le référent psychologue.
- **Mettre en place un accompagnement renforcé** : présence accrue, limitation des temps d'isolement.
- **Sécuriser le lieu de vie** en retirant les objets potentiellement dangereux.

*Référence : 3114 - Numéro national de prévention du suicide en France.*

#### ÉTAPE 3

#### Mobilisation des services de santé partenaires

Si la crise est jugée sévère ou que le risque de passage à l'acte est imminent :

- **Consulter le médecin psychiatre référent** pour une évaluation approfondie.
- **Coordonner avec la famille et les autorités compétentes**, si nécessaire.

*Référence : 3114 - Numéro national de prévention du suicide en France.*

#### 4. SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT POST-CRISE

Après une **prise en charge d'urgence**, un **plan de suivi individualisé** est mis en place :

- **Évaluation quotidienne de l'état du jeune** par l'équipe éducative et le psychologue.
- **Séances de soutien psychologique** assurées par un professionnel de santé mentale.
- **Maintien des liens avec la famille et les services sociaux**, si cela est dans l'intérêt du jeune.
- **Mise en place d'activités thérapeutiques adaptées** : médiation animale, activités sportives, art-thérapie.

*Référence : OMS - Prévention du suicide chez les jeunes.*

#### 5. FORMATION ET SENSIBILISATION DES ÉQUIPES

Tous les professionnels d'EVO & GO seront formés à :

- La **reconnaissance des signes de crise suicidaire** et l'**utilisation de techniques d'entretien adaptées**.
- Les **interventions de premier niveau** en cas de crise aiguë.
- Les **procédures de signalement** et d'**hospitalisation**.

La formation sera assurée par un **psychiatre partenaire**.

#### 7. AMÉLIORATION CONTINUE ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Chaque intervention donnera lieu à un **débriefing avec l'équipe éducative et médicale**.
- Un **rapport annuel sur la prévention du suicide** sera établi afin d'**améliorer en continu le protocole**.
- Une **collaboration renforcée** avec les institutions sera maintenue pour **garantir une prise en charge optimale des jeunes**.



## CONCLUSION

EVO & GO s'engage à offrir **un cadre de vie sécurisé et structurant**, où **la prévention du suicide est une priorité absolue**. Ce protocole **garantit une prise en charge adaptée** des jeunes en crise et **assure**, si nécessaire, **leur transfert vers des structures spécialisées en France**.



10 avenue de Dallas  
21000 Dijon  
FRANCE

**Direction EVO & GO**

☎ 06 48 80 64 35

✉ [contact@evo-et-go.fr](mailto:contact@evo-et-go.fr)